

Code Fiche Répertoire National	Correspondance RIME	Correspondance UCANSS

Stagiaire (H/F)- ARSIF DD 94

Structure	Agence régionale de santé – Ile de France
Direction de rattachement	Département Prévention Promotion de la Santé
Localisation géographique	Délégation Départementale du Val-de-Marne – 25 Chemin des Bassins – 94010 Créteil

Contexte et enjeux de la fonction

Créée en avril 2010, l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île de France a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région, en coordination avec les partenaires et en tenant compte des spécificités de ses territoires. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins et à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers. Ses actions visent à améliorer la santé de la population et à rendre le système de santé plus efficace.

La délégation départementale du Val-de-Marne est chargée de mettre en œuvre la politique de l'Agence Régionale de Santé au niveau du territoire val-de-marnais. A sa tête, le délégué départemental et son adjoint assurent l'encadrement d'environ 60 personnes.

Le Département Prévention et Promotion de Santé, outre les activités propres à la prévention, assure la déclinaison territoriale de la politique de santé publique sur ses domaines d'intervention.

Présentation du sujet

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les maladies chroniques représentent la première cause de mortalité mondiale. En Europe, elles concourent à près de 86 % des décès.

De plus, en 2030, 1 Français sur 3 aura plus de 60 ans et les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans. Cette augmentation de la part des personnes âgées ne sera pas sans conséquences sur les problématiques de santé et sur les occurrences des maladies, notamment des maladies chroniques, et des handicaps. Or une partie importante des maladies chroniques est liée à des facteurs de risque évitables ou modifiables. La prévention est donc essentielle.

Mon Bilan Prévention, annoncé par le président de la République en 2022, est un dispositif novateur et ambitieux de prévention, permettant à la fois d'agir sur les habitudes et les modes de vie des personnes, et d'améliorer l'accessibilité et l'effectivité des opérations de dépistage organisé, par exemple contre le cancer du sein, et des campagnes de vaccination. Mon bilan prévention a pour ambition de favoriser le repérage de ces facteurs de risque, d'inciter les patients à devenir acteurs de leur santé, en adaptant leur comportement en conséquence.

Missions principales

La.e stagiaire, en lien avec la Chargée de projet, sera en charge du développement du dispositif « MON BILAN PREVENTION » dans le Val-de-Marne :

- Réalisation d'une enquête auprès des opérateurs
- Elaboration des outils de suivi
- Organisation des réunions avec les opérateurs et les autres partenaires

Profil recherché

- Master 2 santé publique, Sciences Humaines et Sociales, Master Santé, Médico-Social et Parcours de Santé

Conditions particulières

- Durée du stage : 6 mois
- Poste soumis à déclaration publique d'intérêts (DPI) : non
- Poste soumis à astreintes : non

Compétences

Savoir	<p>Connaissance en gestion Connaissance de l'organisation du système de santé et des structures sanitaires ; Connaissance des méthodes et outils de la conduite de projet Connaissance de l'environnement institutionnel et des acteurs clés ;</p>
Savoir-faire	<p>Capacité d'analyse et de synthèse Capacités rédactionnelle Capacité de travailler en équipe Maîtrise des outils bureautiques courant (Word, Excel, PowerPoint)</p>
Savoir-être	<p>Aisance relationnelle Intérêt pour la prévention en santé Sens de la communication et du dialogue ; Sens du travail en équipe et en transversalité ; Sens de la rigueur en particulier dans la gestion des échéances et l'application de procédures ; Aptitude à rendre compte ; Autonomie ; Qualités relationnelles ;</p>

Votre contact

giulia.iesu@ars.sante.fr
 Chargée de projet « Dispositifs publics de prévention et promotion de la santé ».

Echéance